

ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
POUR UNE DEMANDE DE  
DUPLICATA DE DIPLÔME  
ANTÉRIEUR À 2023-2024

*Ce formulaire peut être complété depuis votre ordinateur en apposant une signature électronique puis être transmis au Bureau des diplômes via l'Assistance étudiants. Il peut également être imprimé, complété et signé à la main puis être transmis par courrier postal ou via l'Assistance étudiants si vous le numérisez (voir les coordonnées en bas de page).*

**Attestation sur l'honneur**

**Je soussigné(e)**

Etat civil :  Madame  Monsieur

Numéro d'étudiant.e de Paris 8 :

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Date de naissance :    /    /                      Ville de naissance :

Adresse (rue, avenue...) :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

**Souhaite obtenir un duplicata de mon diplôme**

DEUG (L2)     DUT     Licence     Licence professionnelle     Maîtrise (M1)     Master

Doctorat     Diplôme d'université (DU, DESU, DFSSU, DPCU)

Libellé du diplôme :

Libellé de la spécialité ou du parcours :

Année d'obtention :

**Motif**

Perte

Vol

Destruction

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées et je suis informé(e) que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Article L441-6 du Code Pénal : Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation... est passible de poursuites pénales.

Article L441-7 du Code Pénal : L'usage de faux documents est constitutif d'un délit.

Fait à :

Le :

Date, signature et cachet de la Mairie  
ou du Commissariat de votre domicile

Signature du titulaire du diplôme